

La Gazette des Comores

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

20^{ème} année - N° 3616- Mercredi 08 Avril 2020 - Prix : 200 Fc

Azali mobilise le corps diplomatique



JUSTICE :

Arrêtés, des cyberharceleurs s'en tirent à si bon compte faute de loi...

LIRE PAGE 3

Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com

**Prières aux heures officielles
Du 1er au 06 Avril 2020**

Lever du soleil:
06h 11mn
Coucher du soleil:
18h 11mn

Fadjr : 04h 57mn
Dhouhr : 12h 14mn
Ansr : 15h 26mn
Maghrib: 18h 14mn
Incha: 19h 28mn



FOOTBALL (INTERVIEW)

Diaritiana : "Je suis fasciné par le jeu d'African Stars de Namibie"

Rakotonanahary Diaritiana est le fruit du centre de formation Avenir de Betongolo d'Antananarivo. Il signe sa 1ère licence sur place, au Vesta Team (D1). Il séduit Fomboni Club, et débarque à l'île de Djumbe Fatima en 2014. Après deux brillantes saisons, son talent focalise l'attention de Volcan Club. Mais en 2019, il est sollicité par African Stars. Cette 2e expérience internationale s'avère moins chanceuse. Un malheureux scandale trouble le championnat local. « Notre équipe est sanctionnée par la Caf. Du coup, les contrats des joueurs sont résiliés. Je suis revenu au Volcan, ma 2e famille », conclut le Malgache qui nous a accordé une interview.

Question : Comment a été l'accueil en Namibie ?

Rakotonanahary Diaritiana : Excellent ! Dirigeants, staff technique et joueurs font le nécessaire pour que les nouveaux venus soient à l'aise, et évitent ainsi la nostalgie.

Question : Un mot sur votre contrat ?

RD : Jamais ! (rire), c'est un secret personnel. Les conditions sont bonnes. Le contrat est alléchant et encourageant.

Question : Le rythme du jeu

namibien n'a pas posé de difficulté ?

RD : Mon problème, j'ai quitté les Comores en période de trêve, donc sans le moindre entraînement. De l'autre côté, ils étaient en pleine préparation de la Coupe d'Afrique. Après quatre jours d'entraînement bien cadencé, on est parti au Botswana pour un match amical. J'étais titulaire. Dieu merci, mon acclimatation sociale et mon adaptation technico-tactique ont été confortables.

Question : Pouvez-vous comparer le rythme du jeu namibien, comorien et malgache ?

RD : En Namibie, le jeu est rapide, s'organise par petits paquets, et de temps à autre, conclut par des relances. Il y a moins de contacts physiques. Aux Comores, souvent les joueurs sont secoués et épuisés par des contacts physiques. Le jeu est relativement lent, et caractérisé par des relances aussi. A Madagascar, l'orientation du jeu est presque semblable à celle de la Namibie.

Question : Dans quelle équipe vous êtes-vous senti à l'aise : Vesta Team, Fomboni Club, Volcan ou African Star ?

RD : C'est incomparable ! Le jeu namibien m'a beaucoup séduit. Tous mes coéquipiers étaient des internatio-

naux locaux ou chez eux, comme Djudja. Entouré par ces vedettes, j'étais à l'aise avec African Stars.

Question : Il y a une différence entre l'arbitrage namibien et comorien ?

RD : Aux Comores, on dirait que les arbitres dirigent les matches avec pression. Souvent, ils hésitent à sanctionner des fautes, même flagrantes. Ce qui nous pousse, nous joueurs, à contester les décisions. Et parfois, nous les menaçons. Pire, nous les agressons. En Namibie, les arbitres sont audacieux, catégoriques et endossent leur responsabilité. Les joueurs ne sont pas des contestataires.

Question : Parlons de la corruption, du grigri et de la violence...

RD : Aux Comores, certaines équipes sont aveuglées par le gri-gri. Moi, je ne crois à ça. Le gri-gri ne marque pas des buts. En Namibie, les équipes privilégient beaucoup la prière. Les acteurs de la discipline sont des croyants. Dans notre équipe, on ne nous a jamais proposé des gris-gris. Jamais. Pour la corruption, en Namibie, je n'ai pas eu la chance de jouer le championnat. On organisait des matches amicaux, dans le cadre de la préparation de la Coupe



d'Afrique. J'ignore vraiment, si ce fléau, ennemi du sport, existe là-bas. Aux Comores, (long rictus), je n'ai aucun commentaire. Vous êtes journaliste. Les pv de la Commission de discipline sont révélateurs. Allez, les consulter. Pour la violence, dans les stades namubiens, le climat est moins violent.

Question : Une observation ?

RD : Aux Comores, il existe des joueurs qui ont de grands talents. Mais, il faut travailler beaucoup pour les développer davantage, et ainsi pouvoir

atteindre les objectifs. Je remercie ma 2e famille pour son amabilité.

Question : Fonder une famille par le mariage ne vous dit pas quelque chose ?

RD : « (Hésitation). A 27 ans, je prépare d'abord mon avenir. Je n'ai aucune idée de la nationalité de ma future Princesse. Je laisse le choix au bon Dieu (et grand rire) ».

Propos recueillis par
Bm Gondet

LUTTE CONTRE LE COVID-19 :

Des avocats africains dont Me Larifou s'insurgent contre des propos « odieux et racistes » sur l'Afrique

Plusieurs avocats africains se sont constitués en collectif pour déposer une plainte, suite à des propos qu'ils qualifient d'odieux et racistes tenus par des médecins sur la chaîne de télévision LCI. Ces médecins auraient proposé de tester des vaccins contre le coronavirus en Afrique. Cette proposition a suscité de virulentes polémiques. Deux avocats comoriens partagent l'initiative entreprise par leurs confrères du continent.

Lors d'un débat sur la chaîne d'info continue LCI, des médecins auraient proposé de réaliser des tests des vaccins contre le coronavirus en Afrique. Ces propos jugés « odieux et racistes » ont suscités une vive polémique. Associations et politiques les condamnent. Mais, certains ne comptent pas en rester à la dénonciation. Un collectif d'avocats africains (Comores, Madagascar, Maroc, Maurice, Tunisie) s'est formé pour assigner en justice les auteurs. Parmi les plaignants, on retrouve Me Saïd Larifou, ancien avocat au barreau de Saint-Pierre de la Réunion.

Jointe par téléphone, Me Camaria Bousri, avocate au barreau de Mutsamudu dans l'île d'Anjouan, n'est pas allée par quatre chemins : « En tant qu'avocate africaine, je condamne l'idée de tester le vaccin contre le covid-19 en Afrique. Nous ne sommes pas des cobayes pour servir d'essais cliniques. D'ailleurs pour l'heure, l'Union des Comores et trois autres pays d'Afrique, ne sont

pas encore concernés par l'infection du coronavirus ».



Quant à son confrère Me Atick, il s'insurge aussi avec un langage tempéré : « En tant qu'avocat africain, je qualifie de déplacés ces propos. Le monde est un village. Nous devons réunir nos efforts pour un seul com-

bat. Il n'est pas de notre intérêt de nous diviser. A ma connaissance, un vaccin ne sort pas du laboratoire sans l'aval de l'Organisation mondiale de la santé. Je pense que tout test doit suivre un protocole classique. Et le protocole n'a pas de considération raciste ».

Les déclarations d'indignation et de condamnation de ces propos haineux et racistes sur le souhait des médecins accusés de vouloir faire des essais cliniques en Afrique du vaccin de coronavirus mobilisent toutes les sensibilités africaines. Un communiqué dont La Gazette des

Comores/Hzk-presse dispose une copie, a été publié par le collectif des avocats africains contre le racisme et les essais cliniques en Afrique du vaccin contre le coronavirus.

Bm Gondet

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (SERVICES DE CONSULTANTS – SELECTION DE FIRMES)

UNION DES COMORES

Projet d'Appui à l'Entreprenariat des Jeunes au Comores (YES-Com)
Microfinance Islamique
SERVICES DE CONSULTANTS – AUDIT FINANCIER

Mode de financement : Prêts et dons – conforme à la Charia

N° de Financement : COM-1003

Durée de la mission : 3 ans

La Meck-Moroni reçoit un financement d'un montant de 2.9 millions USD sous la forme de prêts et de dons du « Fonds de Solidarité Islamique de Développement (FSID) » (Groupe de la Banque Islamique de Développement - BIsD) pour financer le « Projet d'appui à l'entreprenariat des jeunes aux Comores (YES-COM) » et a l'intention d'utiliser une partie de ce financement pour financer des services de consultant en audit financier.

Les Termes de Référence (TDR) détaillés de la mission sont disponible à l'adresse <https://meck-moroni.org/assets/files/YES-Com%20TDR%20Auditeur.pdf>

La Meck-Moroni invite les bureaux nationaux de Consultants en audit financier (« Consultants ») éli-

gibles à manifester leur intérêt. Les Consultants intéressés doivent fournir des renseignements spécifiques démontrant qu'ils sont pleinement qualifiés pour réaliser les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des conditions comparables, disponibilité de compétences adéquates parmi leur personnel, etc.).

Les critères d'établissement de la liste restreinte sont :

a) Être un cabinet d'expertise comptable **comorien** ou ayant une représentation résidente aux Comores.

b) Avoir une expérience minimum de 8 ans en matière d'audit financier et comptable.

c) L'expérience confirmée en matière d'audit des projets de développement (y compris les comptes spéciaux) (preuves à l'appui) financés par des bailleurs de fonds internationaux : BID, BAD, BM, U.E, FIFA, AFD, Systèmes des Nations Unis etc...

Les Consultants intéressés sont invités à prendre connaissance des Clauses 1.23 et 1.24 des « Directives sur l'acquisition des Services de Consultants dans le cadre des Projets financés par la Banque Islamique de Développement » (les « Directives ») définissant les règles de la BIsD concernant les conflits d'intérêt.

Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres

firmes afin de renforcer leurs qualifications en indiquant clairement le type d'association, c'est-à-dire un groupement de consultants, ou une intention de sous-traitance. Dans le cas de groupement, tous les partenaires du groupement seront conjointement et solidairement responsables pour la totalité du contrat, en cas d'attribution.

La sélection se fera en conformité avec la méthode de Sélection au Moindre Cout (SMC) stipulée dans les Directives.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations additionnelles à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux indiquées : 07h30 à 15h00, heure locale.

Les manifestations d'intérêt sous forme écrite doivent être déposées (en personne ou par courrier, télécopie ou courriel) à l'adresse mentionnée ci-dessous **au plus tard le 23/04/2020.**

Mutuelle d'Épargne et de Crédit ya Komor-Moroni
B.P 877 Moroni Route de la Corniche, Ngazidja-Union des Comores
À l'attention : Du Directeur du Projet YES-COM
Tel:00269 773 27 28 ou 773 82 83
E-mail : mouhssinenassur2016@gmail.com
Courriel: contact@meck-moroni.org
Site Internet: www.meck-moroni.org

Azali mobilise le corps diplomatique

Après l'installation des comités chargés de la gestion de crise, le président de la République a reçu hier mardi le corps diplomatique pour l'informer et susciter leur accompagnement dans le cadre de la lutte contre le Covid-19.

Après l'installation le week-end dernier des comités ministériel et de la coordination, le chef de l'Etat a reçu hier mardi le corps diplomatique. L'objectif de cette rencontre, le chef de l'Etat devait informer les diplomates du plan de riposte que le pays a adopté pour faire face au Covid-

19, cette épidémie qui n'est pas encore signalée dans la partie indépendante du territoire national.

« Chaque pays se doit de proposer une structure adaptée à ses réalités et c'est ce que le président a fait avec son leadership », reconnaît Abdoulaye Diarra, représentant résident de l'OMS. Selon le porte-parole du gouvernement un lot d'équipement médical octroyé par la Chine, l'OMS et la France sera dans le pays le 09 avril, transporté par un vol affrété par le gouvernement français pour rapatrier les franco-comoriens et autres européens bloqués à Moroni depuis la crise sanitaire.

Quant à l'ambassadrice de France Jacqueline Bassa-Mazoni, elle a montré que sur cette période de crise « aucun pays n'a de leçon à donner ». « Il y a d'importants débats en ce moment. Certains ne sont pas d'accord sur la manière de gérer cette crise, mais je crois que ce qu'il faut prendre en considération est l'efficacité de l'application des gestes barrières » a-t-elle préconisé, tout en assurant l'accompagnement des partenaires au gouvernement comorien.

Andjouza Abouheir



JUSTICE :

Arrêtés, des cyberharceleurs s'en tirent à si bon compte faute de loi...

Cinq hommes dont un spécialiste du Web piratent les comptes des femmes, fouillent dans leurs messageries et récupèrent des photos et vidéos compromettantes au moyen desquelles ils exigent des faveurs sexuelles. Démantelé par la gendarmerie, ils étaient déférés au parquet hier mardi. Mais, ils sont relâchés et leur dossier classé sans suite.

Une bande de cyberharceleurs, maitres en piratage de comptes Facebook était aux mains de la gendarmerie. Composée de cinq hommes dont un spécialiste du Web, le groupe cible des femmes, pirate leurs comptes, s'incruste dans leurs messageries pour dénicher la moindre image compromettante, l'arme au moyen de laquelle ils exigent des rapports sexuels.



Dans une courte vidéo publiée lundi sur Facebook, Me Idrisse Saadi qui assure la défense d'une des victimes de ces chantages, la

dernière à manager son pain noir, explique que dans ce dossier, il est question d'une personne qui a « quatre, voire cinq comptes

Facebook » différents, et qui s'en sert pour pirater ceux de ses cibles et ainsi mettre la main sur toute une vie privée.

Toujours selon l'avocat, le groupe de hackers n'est pas à son premier fait de piratage. Me Idrisse Saadi montre que le premier cas remonte à l'année dernière et que c'était une expatriée qui en avait fait les frais. Prise entre le marteau et l'enclume, elle a cédé aux chantages des malfaiteurs. Mais une autre victime, celle qui prendra le soin de contacter Me Idrisse et les forces de l'ordre, ne s'est pas montrée aussi faible.

« Ma cliente est venue me raconter les faits et le chantage que lui aurait fait la bande des cyber harceleurs. Elle était intimidée et je lui ai conseillé de ne pas céder. J'ai contacté la gendarmerie qui, le jour

où la victime devait se rendre sur les lieux du rendez-vous avec les cyberharceleurs, l'a suivie pour les arrêter ».

Le réseau est donc démantelé. Mais pas mis pour autant hors d'état de nuire. En effet, déférés hier mardi au parquet pour une audition, ces cyberharceleurs ont été tous relâchés et leur dossier classé sans suite selon un collaborateur du procureur de la République. Dans sa vidéo de la veille, Me Idrisse déplorait le fait que le pays ne disposait toujours pas d'une loi sur la cyberattaque. Un vide qui offre un grand boulevard aux malfaiteurs du web qui peuvent continuer à briser des vies en toute impunité. Gageons que la nouvelle législative comblera enfin ce vide juridique en adoptant une loi.

A.O Yazid

Huriya approvisionne les prisonniers en eau potable

La société Huriya a fait don de 12 mètres cubes d'eau à la maison d'arrêt de Moroni. Cette action humanitaire consiste à alléger un peu les conditions hygiéniques très

difficiles des détenus.

Pour accompagner les mesures de prévention contre l'épidémie de coronavirus à la mai-

son d'arrêt de Moroni, la société de fabrication d'eau minérale Huriya s'est mobilisée avec des personnes généreuses pour apporter leur contribution à la population carcéra-

le. Le directeur commercial de ladite société indique que « ce n'est pas uniquement l'œuvre de Huriya », mais « c'est une collecte qui a été faite pour aider les prisonniers à faire leur besoin avec des conditions d'hygiènes améliorées », explique-t-il.

Il est à rappeler que les conditions hygiéniques à la maison d'arrêt de Moroni laissent à désirer. C'est pour cette raison que la prison a bénéficié de 12 mètres cubes d'eau potable pour permettre aux détenus de se protéger contre la pandémie de covid-19. Quelques jours seulement après l'initiative des autorités judiciaires visant à désengorger la prison par des aménagements de peine, Huriya estime que ceux qui sont restés dans les cellules doivent bénéficier des meilleures conditions d'hygiène surtout dans cette période de crise sanitaire mondiale.

Nassuf Ben Amad



La Gazette des Comores
Directeur général
 Said Omar Allaoui
Directeur de la publication
 Elhad Said Omar
Rédacteur en chef
 Mohamed Youssouf
Secrétaire de rédaction
 Toufé Maecha
Rédaction
 A. Mmagaza
 M.I.M Abdou
 A.O. Yazid
 Andjouza Abouheir
 Nassuf Ben Amad
 Kamal Gamal Abdou
 Nabil Jaffar
Chronique Sportive
 B.M. Gondet
Mise en page
 Abdouchakour Aladi Nourou
Responsable commercial
 Mariama Mhoma
Documentation archiviste
 Mariama Hassane
Photographe / Site Web
 Mohamed Said Hassane
Impression
 Graphica Imprimerie
 www.lagazettedescomores.com
 Tel: 773 91 21/ 322 76 45



MINISTRE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU SECTEUR BANCAIRE

BANQUE CENTRALE des COMORES (BCC)

Projet d'Appui au Développement du secteur Financier (PADSF)- P166193

Appel à candidature pour le recrutement d'un Comptable du projet PADSF

Date de l'avis : 30 Mars 2020

1. Contexte :

Le Gouvernement de l'Union des Comores a sollicité un financement d'environ 20 millions de dollars, auprès de l'Association Internationale de Développement pour financer le coût du projet d'Appui au Développement du Secteur Financier (PADSF – P166193). L'Union des Comores a reçu une partie de ce fond dans le cadre de la phase préparatoire du projet et a l'intention d'utiliser une partie de cette avance pour effectuer les paiements autorisés au titre du contrat suivant : **Recrutement d'un comptable pour le projet PADSF** afin de compléter l'équipe de l'Unité de Gestion.

2. Objectif :

Ce projet d'investissement est conçu pour soutenir le développement du secteur financier compatible avec une croissance inclusive. Plus précisément Le Projet d'appui au développement du secteur financier (P166193) vise à accroître l'efficacité de la prestation de services financiers pour l'inclusion financière des ménages et des petites et moyennes entreprises PME ainsi que la stabilité financière dans l'Union des Comores.

3. Description du projet

Les principales composantes du Projet, qui correspondent à un investissement total évalué à US\$ 20 millions sont les suivantes :

• Composante 1 – Développement de l'infrastructure du système de paiement et l'inclusion financière.

Cette composante vise à :

- Automatiser les transactions interbancaires
- Etablir et développer l'interopérabilité des paiements numériques
- Fournir une infrastructure de support pour les systèmes de paiement
- Faciliter l'accès et l'utilisation des services financiers numérique

• Composante 2 – La stabilité et l'intégrité financière.

Cette composante vise à :

- Promouvoir la stabilité du secteur financier
- Améliorer l'intégrité du secteur financier
- Appuyer à la mise en place d'un dispositif de préparation de crise

• Composante 3- Gestion des systèmes de projet et de paiement

Cette composante vise à :

- Gestion du projet
- Appui à la gestion du système de paiement

4. Description des Tâches :

Sous l'autorité du Coordinateur National et du Responsable Administratif et Financier, le comptable est chargé de la tenue de la comptabilité, de l'édition des registres, journaux, livres et états comptables et de leur analyse. Il est aussi chargé de la gestion de la trésorerie, de la gestion des immobilisations, de la gestion des comptes bancaires du Programme, conformément au manuel de procédures administratives, comptables et financiers.

Le comptable aura pour attributions de :

- Remplir la fiche de codification en vue de l'imputation comptable, analytique et budgétaire des opérations réalisées par le projet ;
- Rassembler et vérifier les pièces justificatives de dépenses sur une base mensuelle ainsi que les pièces constitutives des demandes de réapprovisionnement de fonds ;
- Effectuer la saisie des écritures ;
- Effectuer la saisie des bordereaux de règlement ;
- Faire l'analyse périodique des comptes et justifier les soldes ;
- Mettre à jour les fiches ou registres des stocks et immobilisations acquis

dans le cadre du projet ;

- Elaborer les états financiers et des rapports rentrant dans ses compétences ;
- Établir les chèques, les virements de fonds ou les mises à disposition ;
- Préparer la liquidation des factures fournisseurs selon la procédure en vigueur.
- Préparer les états d'indemnité de missions ;
- Classer les pièces justificatives des dépenses engagées par le projet ;
- Conserver les fiches individuelles des immobilisations ;
- Signaler au coordonnateur du projet, toute défaillance ou anomalie susceptible de compromettre la fidélité comptable du Projet ;
- Établir les documents comptables et la situation financière mensuelle ;
- Dresser les états mensuels de rapprochement bancaire ;
- Produire la situation mensuelle des décaissements ;
- Préparer les demandes de retrait de fonds et toute documentation nécessaire aux décaissements conformément aux directives de la Banque Mondiale ;
- Établir la situation des disponibilités et rendre compte aux RAF et Coordonnateur.
- Réaliser toute autre tâche relevant de sa compétence à la demande du RAF et du coordonnateur.
- Préparer les documentations requises par l'auditeur externe

5. Durée du travail du consultant :

La durée du contrat est de 3 mois renouvelable après confirmation de la qualité de travail fourni.

6. Profil du Consultant :

- Être titulaire au moins d'un Diplôme de licence (BAC+3), dans le domaine de la comptabilité et /ou les finances.
- Justifier au minimum de 3 années d'expériences réussies dans le domaine de la comptabilité
- Une expérience réussie dans un projet financé par la Banque Mondiale ou autres bailleurs de fonds internationaux serait un atout ;
- Avoir de bonnes connaissances en suivi financier et gestion comptable
- Maîtriser les logiciels de comptabilité, la connaissance du logiciel Tompro serait un atout.

7. Le Consultant (**Consultant Individuel**) sera sélectionné en accord avec les procédures de la Banque Mondiale définies dans les **règlements passation des marchés pour les emprunteurs sollicitant le financement de projets d'investissement de juillet 2016**.

8. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires ou se procurer des termes de référence à l'adresse mentionnée ci-dessous du Lundi au Vendredi et aux heures suivantes : du lundi au jeudi : de 8 heures 30 minutes à 14 heures 30 minutes et du vendredi au samedi : de 8 heures 30 minutes à 11 heures 30 minutes (heure locale).

9. Les manifestations d'intérêt, constituées : i) d'une lettre de motivation, ii) d'un Curriculum Vitae détaillé faisant ressortir les qualifications et l'expérience du Candidat et iii) des copies des diplômes, attestations et/ou certificats de travail, etc., doivent être déposées au standard de la Banque Centrale des Comores – Place de France – Moroni – Tel : 773 10 02 - Poste 173 - Email : Anfifa.UGP@banque.km, au plus tard le **Lundi 13 Avril 2020 à 10 heures 00 min, heure locale de Moroni – Union des Comores** à l'attention de Monsieur le Coordonnateur national et portant la mention: « **Recrutement d'un comptable national du projet PADSF** »